



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B Sous-catégories 2.1 et 3.12

**Numéro de la demande :** 2013-2335  
**Demande :** B.2.1 Ajouts ou modifications aux propriétés chimiques  
d'une préparation commerciale ou d'un concentré de fabrication –  
Garantie  
B.3.12 Ajouts ou modifications sur les étiquettes du produit –  
Nouveau site ou nouvelle culture hôte  
**Produit :** Destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser  
**Numéro d'homologation :** 31343  
**Matières actives (m. a.) :** Savon de potassium d'acides gras (CSO)/Herbicide  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2316267

### Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer une nouvelle préparation commerciale d'usage domestique, le destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser, pour la suppression des mousses, des algues, du lichen et des hépatiques sur différents sites, y compris les pelouses et les jardins d'ornement.

### Évaluation des propriétés chimiques

Le destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser est une formulation contenant des sels de potassium d'acides gras à 22,11 % chacun. Ce produit a une masse volumique de  $1,04 \pm 0,03$  g/mL et un pH de  $10,00 \pm 0,25$ .  
Les exigences en matière de données chimiques pour le destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser ont été remplies.

### Évaluations sanitaires

La nouvelle préparation commerciale d'usage domestique, le destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser, est utilisée pour la suppression des mousses, des algues, du lichen et des hépatiques sur différents sites, y compris les pelouses, les jardins d'ornement, les caravanes automobiles et les bateaux. L'application se fait au moyen d'un boyau d'arrosage muni d'un embout pulvérisateur qui dilue automatiquement la préparation à un débit équivalent à celui de la préparation commerciale d'usage domestique associée, le destructeur de mousse H02 concentré grand public.

Le destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser devrait présenter une toxicité aiguë faible si l'exposition se fait par voie orale ou cutanée, mais il cause toutefois de l'irritation cutanée et oculaire. Les énoncés figurant déjà sur l'étiquette du destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser sont jugés adéquats pour signaler les risques potentiels associés à l'exposition

occasionnelle à la préparation commerciale ainsi qu'à l'exposition des préposés au mélange, au chargement et à l'application. L'exposition professionnelle lors de l'application du destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser ne devrait pas entraîner de risque inacceptable si les instructions figurant sur l'étiquette sont respectées.

### **Évaluation environnementale**

L'utilisation des formulations proposées du destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser, qui contient des sels de potassium d'acides gras, ne devrait pas accroître l'exposition environnementale par rapport aux autres sels de savon d'acides gras approuvés (notamment, les produits portant les numéros d'homologation 27882 et 27883). Par conséquent, on s'attend à ce qu'il présente des risques négligeables. Les préoccupations sur le plan environnemental sont atténuées par des mentions adéquates sur l'étiquette du produit.

### **Évaluation de la valeur**

Le destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser est identique au destructeur de mousse H02 concentré grand public, à la différence que le premier est appliqué au moyen d'un boyau d'arrosage muni d'un embout pulvérisateur qui dilue automatiquement le produit à un débit équivalent à celui du concentré. Par conséquent, les renseignements soumis à l'appui de l'homologation du destructeur de mousse H02 concentré grand public sous le numéro de demande 2013-2334 sont applicables au destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser.

Les sels de potassium d'acides gras font partie d'un petit nombre de pesticides d'usage domestique offerts dans certaines administrations ayant adopté des lois restreignant la commercialisation des pesticides utilisés à des fins non essentielles ou esthétiques. On trouve sur le marché canadien quelques préparations commerciales contenant des sels de potassium d'acides gras pour la suppression des mousses, des algues, du lichen et des hépatiques, dont deux peuvent être utilisés sur la pelouse en plaques. La commercialisation du destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser par un autre fabricant devrait stimuler la compétitivité du marché.

### **Conclusion**

Après avoir évalué les renseignements disponibles, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a conclu qu'elle était en mesure d'accorder l'homologation d'une nouvelle préparation commerciale d'usage domestique, le destructeur de mousse H02 prêt à pulvériser, pour la suppression des mousses, des algues, du lichen et des hépatiques sur différents sites, y compris les pelouses, les jardins d'ornement, les caravanes automobiles et les bateaux.

### **References**

#### **Chemistry**

2297792      2013, Binder #1, DACO: 3.0, 3.1, 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.1.4, 3.2, 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3, 3.3.1, 3.4, 3.4.1, 3.4.2, 3.5, 3.5.1, 3.5.10, 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.14, 3.5.15, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.4, 3.5.5, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.8, 3.5.9 CBI

## Health

2297819 2013, Part 5, Exposure (Occupational and/or Bystander), DACO 5.2

## Value

2297794 2013, Binder #3, DACO:10.1, 10.2, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.2, 10.2.3.3(B), 10.3, 10.3.1, 10.3.2(A), 10.3.3, 10.4, 10.5, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4.

2297795 2013, Non-safety Adverse Effects - Summaries, DACO: 10.3.2.

2297796 2013, Efficacy Summaries, DACO: 10.2.3.1.

2297797 2012, The Evaluation of Moss Reduction Products on Bentgrass Turf, DACO: 10.2.3.3(B).

2297798 2008, 2008 Evaluation of Efficacy of Citrus Oil (d-limonene) Applications to Control Lawn Moss as Compared to Commercial Standards, DACO: 10.2.3.3(B).

2297800 2008, 2008 Evaluation of Efficacy of Citrus Oil (d-limonene) Applications to Control Lawn Moss as Compared to Commercial Standards, DACO: 10.2.3.3(B).

2297802 2000, 2000 Spring Putting Green Moss Control Trial (Preliminary Report), DACO: 10.2.3.3(B).

2297803 2000, 2000 Putting Green Moss Control Trial, DACO: 10.2.3.3(B).

2297805 2012, 2011 Evaluation of Turf-grass Phytotoxicity Resulting from Repeated Applications of Fiesta, Moss-Aside, Lilly Miller Moss-Out, and Iron Sulfate Heptahydrate on a MacKenzie Creeping Bentgrass Putting Green, DACO: 10.2.3.3(B).

2297806 2012, 2011 Evaluation of Turf-grass Phytotoxicity Resulting from Repeated Applications of Fiesta, Moss-Aside, Lilly Miller Moss-Out, and Iron Sulfate Heptahydrate on an Annual Bluegrass Putting Green, DACO: 10.2.3.3(B).

2297807 2008, 2008 Perennial Ryegrass and Annual Bluegrass Tolerance to Citrus Oil (d-limonene) Applications to Control Lawn Moss as Compared to Commercial Standards, DACO: 10.2.3.3(B).

2297808 2001, Moss Control on Putting Greens Using Potassium Salt of Fatty Acids, DACO: 10.2.3.3(B).

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.